

la feuille du bois



Journal municipal d'informations de La Ville du Bois



page 04

Rendez-vous avec vos élus

www
la ville du bois.fr

Actualités



Spécial
n°100
.....
08

Loisirs



Carnaval
de Bireau
.....
13



Édito du Maire

Madame, Monsieur,

La ville accentue son action dans le domaine de la **lutte contre les phénomènes de délinquance**. Le maire en devient un acteur principal au travers de la signature de deux conventions.

L'une, conclue prochainement entre la Justice, le représentant des forces de l'ordre et la commune, permettra au maire de rappeler officiellement à l'ordre toute personne dont le comportement le nécessitera. Cette démarche, uniquement orale, après convocation écrite du maire, se déroulera en présence du responsable des forces de l'ordre, donc de la Gendarmerie Nationale. Un état annuel des interventions sera ensuite transmis au procureur de la république à des fins d'évaluation du dispositif et des actions de prévention de la délinquance de proximité.

La seconde convention, tripartite également, entre l'Etat, la Gendarmerie Nationale et la commune, signée début février, a officiellement lancé le déploiement de la « **Participation citoyenne** ».

Cette action, complémentaire de celles de la Gendarmerie en ce qui nous concerne, est basée sur la mise en place d'un réseau d'informations constitué d'habitants des différents quartiers de la ville. Ces personnes, appelées « référents », sont chargées d'informer la Gendarmerie, en l'occurrence le gendarme affecté à ce secteur de la ville, de faits inhabituels se déroulant dans leurs quartiers et susceptibles de porter atteinte aux biens ou à la sécurité des habitants. En retour, le gendarme informe les référents de faits destinés à attirer leur vigilance et peut leur demander d'en avertir la population locale.

Cette démarche, basée sur le volontariat, nécessite des différents acteurs une certaine qualité d'écoute, d'observation, de présence sur le terrain et bien sûr de sérieux. Le maire, premier acteur de ce dispositif, a proposé une liste d'habitants qui, après validation par la Gendarmerie, ont été retenus. Cette liste ne demande qu'à être complétée, afin de mieux lutter contre les atteintes aux biens, en particulier les cambriolages.

La sécurité et la sécurisation de vos biens ne sont pas l'affaire de la Gendarmerie seule et de vos élus. **C'est l'affaire de tous**. Nous devons être solidaires et agir ensemble pour observer puis informer afin de décourager les auteurs de ces actes malveillants. Prochainement, des panneaux aux entrées de ville informeront à toutes fins utiles de la mise en place de ce dispositif « Participation citoyenne ».

Cordialement.

Votre Maire,
Jean-Pierre Meur

Sommaire

Retour en images	3
Actualités	4
Spécial n°100	8
Familles	11
Loisirs	12
Expression libre	14
Infos pratiques	15
Agenda	16

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations

Tirage : 3 300 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois

Place du Général de Gaulle - 91620

Tél. : 01 64 49 59 49

www.lavilledubois.fr

Directeur de publication :

Jean-Pierre Meur

Co-directrice : Régine Donneger

Adjoint au maire délégué à la

communication : Dimitri Lavrentieff

Rédactrice en chef : Julie Blanvillain

Service Communication

Tél. : 01 64 49 55 38

communication@lavilledubois.fr

Photos : Julie Blanvillain

et autres contributeurs

Conception : Emendo

Impression : Rouget Communication - Montlhéry



La Ville du Bois jumelée
avec Tirschenreuth

Distribution de
"La Feuille du Bois"

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication :

01 64 49 55 38

ou communication@lavilledubois.fr

retour sur

Dimanche 25 janvier

Parade automobile de Linas

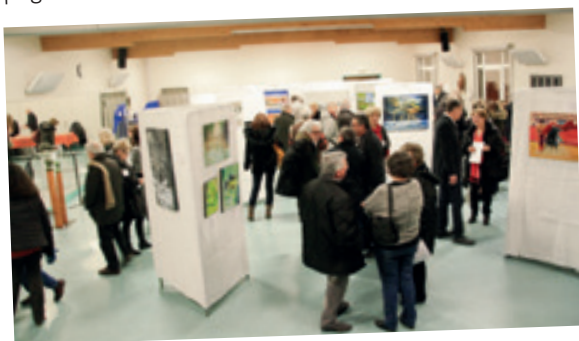
Pas moins de 50 véhicules ont défilé à la Ville du Bois lors de la Parade automobile de Linas. Cet événement, qui a lieu chaque dernier dimanche du mois (rendez-vous 10h sur la place de la mairie de Linas) est l'occasion d'admirer des véhicules d'époque et de discuter avec les propriétaires.



Du 6 au 8 février

Salon des artistes

Pour sa 8^e édition, le Salon des artistes de La Ville du Bois a accueilli les œuvres de 16 artistes locaux à l'Escale. Gyuri Karnay a parrainé cet événement qui célèbre l'art sous toutes ses formes: aquarelle, gouache, sculpture sur bois ou sur pierre... (voir le palmarès en pages Loisirs).



Samedi 31 janvier

Concert du Nouvel An

Les professeurs de l'école de musique et les musiciens des conservatoires de l'agglomération ont repris les classiques de Schubert, Rieding, Massenet et Haydn lors d'un concert à l'église Saint-Fiacre.

Lundi 23 février

La Cigale et la Fourmi

Les petits ont profité d'un spectacle musical sur le thème des Fables de La Fontaine à la bibliothèque.



REUNIONS DE QUARTIERS

Rendez-vous avec vos élus !



A noter

Opération

"Tranquillité vacances"

Avant de partir en vacances, inscrivez-vous auprès de la police municipale ou de la brigade de gendarmerie. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.



Urgence

Vous faites face à un problème d'incivilité ou à un fait inhabituel portant atteinte à la sécurité des habitants? Ne pas intervenir, appeler le 17.



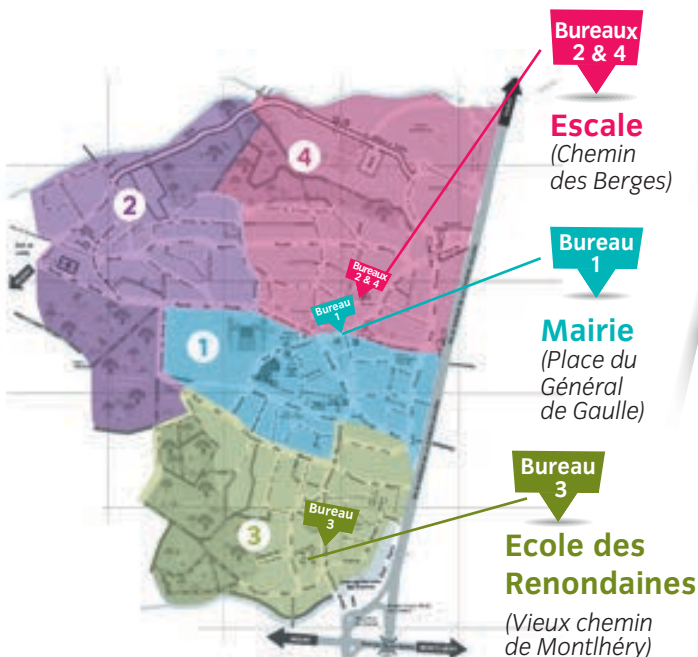
Pour obtenir l'ensemble des décisions du conseil municipal :
01 64 49 59 49
ou www.lavilledubois.fr

Moments conviviaux entre habitants et élus, les réunions de quartier vont se poursuivre le mois prochain. Ouvertes à tous les habitants des quartiers concernés, ces rencontres sont l'occasion d'échanger sur les projets en cours, les difficultés du quotidien ou encore les propositions d'amélioration...

Parce que les besoins et les interrogations sont différents selon les quartiers, la ville est divisée en 4 zones (= 4 bureaux de vote).

Une quarantaine d'Urbisylvains ont répondu présents à la première réunion le jeudi 13 novembre dernier dans le quartier du bureau 4 (Escale). Retour sur cette rencontre :

Monsieur le Maire a débuté par une liste d'informations utiles pour les administrés, puis a proposé une série de questions-réponses qui s'est déroulée dans un dynamisme d'échange intéressant. Le débat correspondait à l'attente des uns et des autres.



Bureau 2
réunion à venir



Prochaine réunion
le 9 avril



Réunion
à venir



Un sujet a principalement dominé la discussion : la vitesse excessive des automobilistes qui produit une nuisance pour les riverains voie des Postes, rue Ambroise Paré, rue des Cailleboudes, sentier des Poiriers de cloches, ruelle des Néliers et rue du Grand Noyer.

Un autre point récurrent fut le stationnement gênant. En effet, lorsqu'une voiture stationne sur le trottoir, elle empêche le passage des piétons et des poussettes et les oblige

à utiliser la voie routière. Ce problème est important voie des Postes, rue des Cailleboudes et rue du Grand Noyer.

La Police municipale a été informée de ces deux principales difficultés. Des actions ont été menées pour diminuer ces gênes. De plus, une modification des ralentisseurs au niveau de l'école Notre-Dame a été entreprise, des projets de modifications de tracés au sol sont analysés et des études de circulation sont en cours.

*Forts du succès de cette première édition, les élus poursuivent leurs rencontres par une réunion à destination des habitants du quartier du bureau 1 (mairie) : rendez-vous le **jeudi 9 avril à 20h30 au Foyer des anciens** (20 rue Ambroise Paré).*

Les prochaines réunions seront organisées dans l'ordre ci-dessous et seront annoncées dans les supports de communication de la ville :

- 3^e réunion : bureau 3 (Renondaines)
- 4^e réunion : bureau 2 (Escale)

Lors des prochaines réunions, la Police municipale sera présente et pourra intervenir pour donner des explications aux administrés,

notamment sur le comportement à adopter face aux incivilités.

Pour nous aider à préparer ce rendez-vous (par exemple en nous soumettant en amont des questions particulières) ou parce que vous ne pourrez pas être présent ce jour-là, contactez l'adjoint au Maire chargé du lien avec les habitants : d.lavrentieff@lavedubois.fr

PARTICIPATION CITOYENNE

La convention est signée



Dans le but de renforcer notre sécurité et notre tranquillité, La Ville du Bois vient de signer un partenariat avec la gendarmerie et la préfecture afin de mettre en place des actions de « **Participation citoyenne** ».

Le fonctionnement est simple : des habitants de différents quartiers appelés "référents" sont chargés d'informer la Gendarmerie lorsque se déroulent des faits inhabituels portant atteinte à la sécurité des habitants.

Voir l'édito du Maire en page 2 pour plus de détails.

INTERCOMMUNALITÉ

Le projet avance

Dans le cadre du schéma de coopération intercommunale présenté par le Préfet de la Région Ile-de-France en août 2014, il était prévu de créer une intercommunalité d'environ 800 000 habitants issue de la fusion de plusieurs Communautés d'Agglomération. Après avoir refusé cette proposition, les communes ont opté pour la création de 3 intercommunalités dépassant chacune le seuil des 200 000 habitants et formant toutes des ensembles unis et sans enclave. La Commission Régionale de la Coopération Intercommunale s'est prononcée le 22 janvier dernier en faveur de cette proposition.

Concernant notre secteur, Europ'Essonne (dont La Ville du Bois fait partie) fusionnerait avec la CAPS (Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay). Cet Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) essonnien formerait un ensemble d'environ 280 000 habitants. Celui-ci serait susceptible de s'agrandir. Les communes et EPCI qui souhaiteraient rejoindre ce nouvel EPCI seront intégrés dans son périmètre dès le 1^{er} janvier 2016 avec l'accord de ce dernier. C'est le 31 mai que le périmètre de la future intercommunalité sera définitivement arrêté par le Préfet de région.

**En bref****Essonne verte, Essonne propre**

L'opération de nettoyage des bois aura lieu le samedi 30 mai de 8h30 à 11h30. *Rendez-vous aux services Techniques, 20 rue Ambroise Paré*

Un 2^e label Papilles d'or à La Ville du bois

Le poissonnier Urbisylvain Thierry Saldiboure a obtenu le label "Papilles d'or" décerné par la Chambre de Commerce et d'industrie de l'Essonne. Avec la crêperie Le Sarzeau, cette deuxième distinction révèle la qualité des commerçants de La Ville du Bois. Vous pouvez le retrouver sur les marchés de Savigny-sur-Orge le mardi et de Morsang-sur-Orge le mercredi matin.

Nouvelles activités

■ Alain Cornu a ouvert une **école de sécurité privée spécialisée en cynotechnie** "Vocations Cynotechniques" à Marcoussis (7 rue Levaucher et Cintrat, ZA de la Fontaine de Jouvence).
Contact : 01 69 01 26 31 / 06 15 95 64 18

■ Situé dans la zone des Gravieres, le **supermarché Aldi** a réalisé d'importants travaux de rénovation et a ré-ouvert le 28 janvier dernier. Plus grand et plus moderne, le magasin propose désormais du pain cuit sur place tout au long de la journée.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Activités seniors

Avis aux personnes nées avant 1949, n'hésitez pas à vous inscrire auprès du CCAS pour profiter des activités, des manifestations et de toutes les informations à destination des seniors.

CCAS / 23 rue du Grand Noyer / 01 69 63 32 79



ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE

Le point sur les différents accès à Internet



Il existe aujourd'hui plusieurs moyens d'accéder à Internet, mais comment s'y retrouver ? Premièrement, on entend par "accès internet" le "triple play", à savoir internet, téléphonie fixe et télévision. A La Ville du Bois, 4 possibilités d'accès existent, mais n'offrent pas toutes les mêmes services. Détails dans l'ordre historique d'apparition :

■ **L'ADSL.** Arrivé vers 2001, c'est le plus ancien système proposé par tous les opérateurs (Orange, SFR, Bouygues, Free, Darty, Virgin...). Il utilise les liaisons cuivres existantes (lignes téléphoniques), parfois anciennes. La qualité est très variable suivant la localisation dans la commune (de plus de 15 Mb/s à moins

de 2 Mb/s). Le Nœud de Raccordement Abonnés (NRA) se trouve à Montlhéry et les lignes font entre 1,5 et 5 km.

■ **Le satellite.**

Auparavant réservé au monde professionnel, il offre des débits constants de 20Mb/s.

Il est en fait très peu utilisé et peut être perturbé par les conditions atmosphériques. Le satellite exige l'installation d'une parabole, fournie souvent gratuitement, mais n'étant pas toujours facile à régler pour un particulier. De plus les tarifs sont assez élevés.

■ **La « 4G »** en téléphonie mobile.

Elle permet des débits importants et la plupart des smartphones modernes peuvent être utilisés en « modem » (thetering). L'inconvénient est que la quantité de données est limitée par l'abonnement et souvent insuffisant pour une connexion permanente. On la réservera au dépannage. Bouygues est présent sur la commune avec deux antennes relais, Orange avec une antenne et prochainement Free avec une antenne.

■ **La fibre optique.** Installée en 2012 par la société privée TUTOR sous délégation de service public (DSP), la "fibre" apporte un débit important et peut être disponible sur toute la commune. Environ 80 foyers sont actuellement équipés. Son installation est effectuée par 7 opérateurs privés (liste disponible sur le site d'Europ'Essonne www.thd.europessonne.fr). Pour le moment, aucun « grand » opérateur (Orange, Numéricâble, Free, Bouygues...) ne propose la fibre à La Ville du Bois mais compte tenu des autres réseaux installés par TUTOR dans les mêmes conditions et des négociations en cours, il y a bon espoir de les voir bientôt faire des propositions.

Divers sites permettent de comparer les offres des différents fournisseurs ainsi que les débits estimés :

- www.degrouptest.com,

- www.bonabo.com

-ou encore www.ariase.com.

Pour plus d'informations ou pour apporter un témoignage, contactez Robert Arnould-Laurent, conseiller municipal délégué au Très Haut Débit, r.arnould@lavilledubois.fr.



■ **Mise en accessibilité des passages piétons**

Une entreprise réalise actuellement les abaissements de bordures puis les services Techniques poseront des potelets aux abords. Les passages piétons route de Nozay et Vieux Chemin de Montlhéry ont déjà été réaménagés.

■ **Travaux de réparation** sur la toiture des terrains de tennis couverts

■ **Travaux de nettoyage et de débroussaillage** du talus derrière le centre commercial



100^e
numéro !



JOYEUX anniversaire

Vous tenez entre les mains le 100^e numéro de la Feuille du Bois, le journal municipal d'informations. Depuis le premier magazine paru en juin 1977, le graphisme n'a cessé d'évoluer. Le journal a même changé de nom plusieurs fois : Notre cité, Mon village, Reflets... mais il a gardé sa première fonction : vous informer directement dans votre boîte aux lettres !
A l'occasion de cet anniversaire, l'artiste TOTO a réalisé une BD spéciale Tirschenreuth, notre ville jumelle (voir page suivante). A compter de ce numéro, vous le retrouverez chaque mois dans la Feuille du Bois avec une mini-BD.



Scannez le flash-code avec votre smartphone pour accéder directement à lavilledubois.fr, le nouveau site internet de votre ville.



Avis à nos lecteurs !

Vous aimez lire La Feuille du Bois ?
Vous appréciez sa mise en page et les informations qui s'y trouvent ?
Ou alors, pas du tout ? Dites-le !
Dans quelques mois, La Feuille du Bois va évoluer ...

Donnez-nous votre avis en remplissant les lignes ci-contre puis en le déposant en mairie ou envoyez-nous un mail à communication@lavilledubois.fr

Merci pour votre collaboration !

■ Les rubriques, le format, les couleurs, les photos, le contenu ...
Que pensez-vous de la Feuille du Bois ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

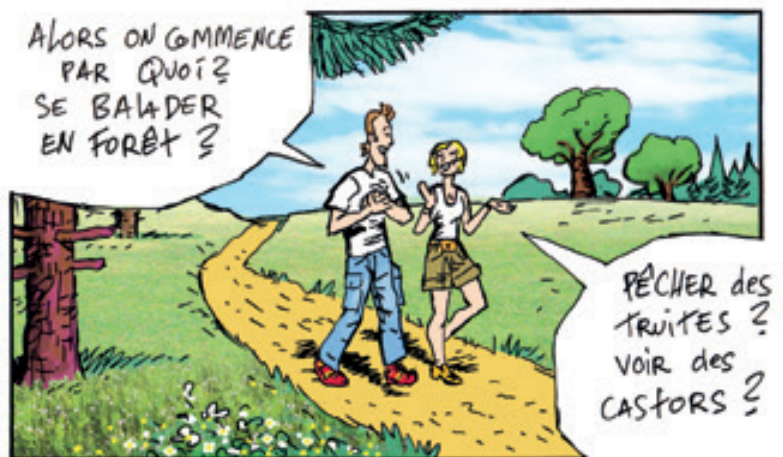
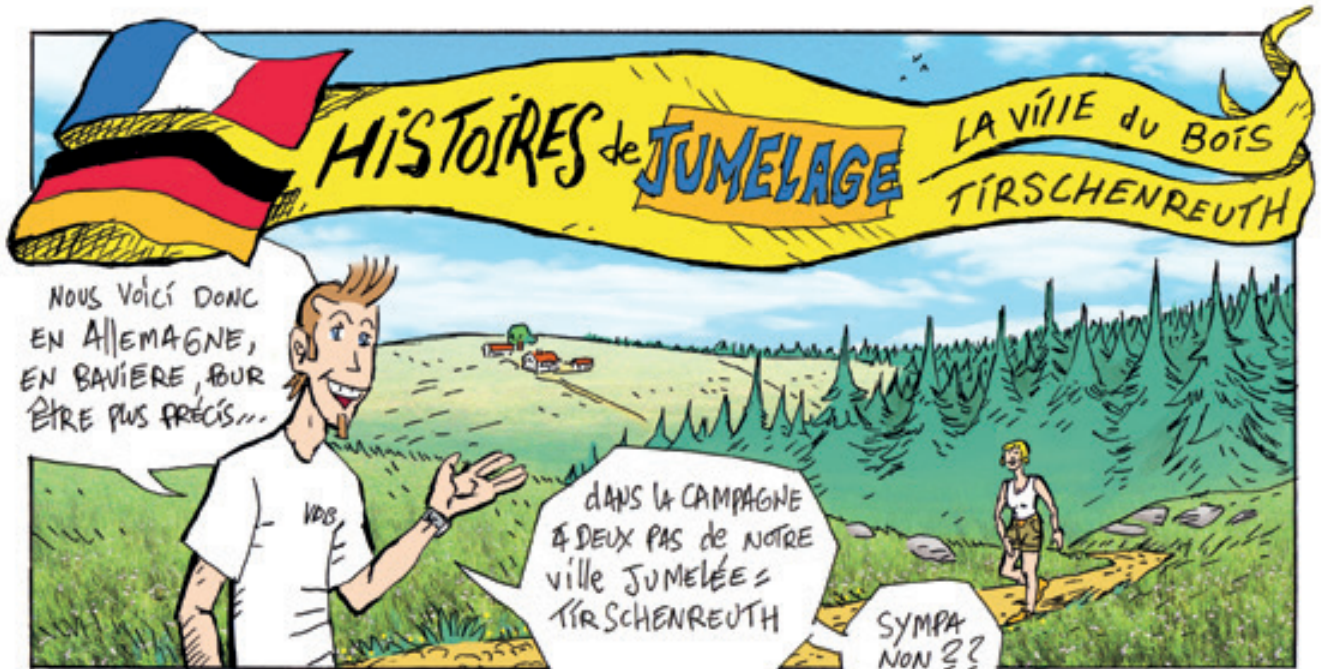
■ Souhaiteriez-vous changer quelque chose ?

.....

.....

.....

.....





ACCUEILS DE LOISIRS

Inscriptions pour les vacances d'avril

Les vacances d'avril auront lieu du samedi 18 avril au dimanche 3 mai inclus. Les parents sont invités à remplir un coupon d'inscription pour les accueils

de loisirs et à le remettre au service Educatif avant le 27 mars. Le formulaire est téléchargeable sur www.lavilledubois.fr

NOS OREILLES, ON Y TIENT !

Journée nationale de l'audition



table danger pour leurs oreilles. Cette préoccupation sera au cœur de la Journée nationale de l'audition qui se tiendra le **jeudi 12 mars** prochain.

Lors de cette journée, de nombreux spécialistes proposeront au public d'effectuer un bilan auditif et répondront ainsi à toutes les interrogations des personnes désireuses de mieux être informées sur leur capital auditif.

Découvrez le programme des actions proposées et des événements locaux (conférences, expositions, tests de l'audition gratuits...) sur www.journee-audition.org ou 0 810 200 219 (prix d'un appel local)

Les jeunes sont sans cesse, et souvent involontairement, exposés à des niveaux sonores de plus en plus élevés. Les bruits présents dans leurs activités de loisirs constituent un véri-



Rendez-vous mensuels Petite enfance

Camion PMI "Le balladin"

→ **Consultations** par le médecin

Vendredis 13 et 27 mars de 9h à 17h

→ **Permanence** "pesée et conseils"

Mardis 17 mars et 7 avril de 9h à 12h

Sur le parking de l'Escale

(chemin des Berges).

Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94

Préparation à l'accouchement

Le mardi de 14h à 16h, avec

la sage femme de la PMI, à l'Espace

"Les Lutins du Bois" (face à l'Escale).

Renseignements et inscription :

Maison Départementale

des Solidarités, 01 69 79 93 35

Programme de l'accueil parents-enfants "1, 2, 3 Soleil"

Espace de jeu, de paroles,

de rencontres et d'échanges,

réservé aux enfants de moins de

4 ans, non scolarisés, accompagnés

d'un ou deux adultes familiaux.

Accueil libre et gratuit.

Tous les vendredis de 8h45 à 11h

à l'Espace "Les Lutins du Bois",

face à l'Escale. Sans réservation.

Vendredi 13 mars : **carnaval**

Vendredi 20 mars : **les p'tites mains**

Vendredi 27 mars : **motricité**

Vendredi 3 avril : **chants et musique**

Renseignements : 01 69 63 32 72

Biblio-bébé

Mardi 10 mars, de 10h à 11h

Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)

Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans

à la découverte des albums pour

tout-petits. Sans réservation.

Contact : 01 64 49 59 41

Carnaval de la petite enfance

Rendez-vous le vendredi **13 mars à 9h45** sur la place de la mairie pour le départ du défilé à 10h. Déguisés en fées et en lutins, les enfants se rendront jusqu'au petit gymnase avec quelques surprises !



Les rendez-vous Loisirs et Associations



Retour sur...

Le concert du Woodtown Big Band à l'ISC

Dans le cadre de ses missions pédagogiques, le Woodtown Big Band de La Ville du Bois, en collaboration avec les professeurs de l'ISC, a offert un concert pédagogique aux élèves, professeurs et parents de l'établissement, le 4 février dernier, autour d'un travail sur les musiques de films en passant des comédies musicales à Mission impossible.

Saveurs et Jeux du Monde



La 5^e Journée Saveurs et Jeux du Monde organisée par l'association Mozaïq le dimanche 8 février a vu plus de 60 personnes de tout âge passer pour déguster, jouer ou bavarder tout simplement. Un réel événement familial !

Le palmarès du 8^e Salon des artistes

■ Prix du jury

• Catégorie "Sculpture" :

Regard 2 de Raphaël Santamaria

• Catégorie "Peinture" : *La course des couleurs* de Chantal Leblanc

■ Prix Coup de cœur du public

• Catégorie "Sculpture" :

Le zèbre zébré de Toto

• Catégorie "Peinture" :

Il était une fois de Christianne Farges



Regard 2



La course des couleurs



Le zèbre zébré



Il était une fois



En bref

Inscriptions à la brocante

Une brocante aura lieu le **dimanche 17 mai** Grande rue et place Beaulieu. Les habitants de la Grande Rue qui souhaitent exposer devant chez eux peuvent s'inscrire auprès du Syndicat d'initiative. Pour les autres emplacements, s'inscrire auprès de Brossier Organisation (06 58 78 19 23). Prix : 21 euros les 3 mètres. Après le 1^{er} mai, les emplacements non vendus à des habitants de la Grande Rue seront attribués à d'autres Urbisylvains. Renseignements : Syndicat d'initiative, 12 rue Ambroise Paré, 01 69 01 19 33

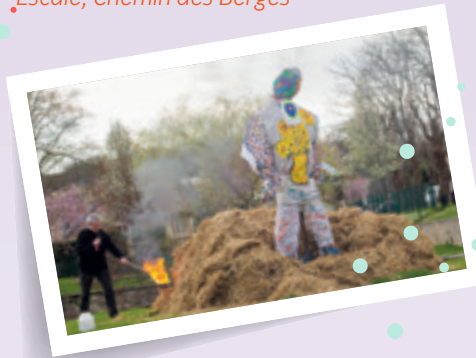




Carnaval de Bineau

A vos déguisements ! Le carnaval de Bineau se déroulera le **samedi 14 mars** prochain. Pensez dès à présent à confectionner un costume pour venir défilé dans les rues de La Ville du Bois et accompagner Bineau au bûcher.


Escale, Chemin des Berges



14h00

Atelier maquillage pour les enfants (gratuit), animé par les Roussettes et les animateurs des accueils de loisirs. Mise à disposition de maquillage pour les parents qui le souhaitent.

15h00



Spectacle de magie interactif pour les enfants de 3 à 12 ans « Yvan l'Aventurier autour du monde » (spectacle gratuit) : les enfants deviendront magiciens le temps d'un spectacle. Yvan aura besoin de leur aide pour mener ce voyage à terme. Parviendront-ils à défier le cow-boy ? Répareront-ils la corde du marin ? Arriveront-ils jusqu'aux neiges éternelles ? Un voyage magique qui les transportera du Far West aux mers du Sud.



16h00

Mise en place du cortège devant l'Escale. Participation de l'association Les Cadets, de l'école municipale de musique et des accueils de loisirs. Pour le plaisir des petits et des grands : confettis, sculpteurs de ballon et échassiers seront de la partie !

16h15

Départ du défilé. Parcours : chemin des Berges, rue du Grand Noyer, Grande Rue et Place Beaulieu.

16h45

Arrivée place Beaulieu, jugement de Bineau et bûcher. Animations sur place et goûter offert aux enfants.

Rencontres du jazz : la billetterie est ouverte !

Du 10 au 12 avril prochains, le Jazz manouche sera à l'honneur lors des 12^e Rencontres du Jazz à l'Escale. La billetterie pour les différents concerts est ouverte :

■ Service Culturel

Place du Général de Gaulle
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 17h30, mercredi de
8h30 à 12h
01 64 49 55 40

■ Syndicat d'initiative

12 rue Ambroise Paré
Lundi et mardi de 13h30 à 17h30,
mercredi de 13h30 à 16h30, jeudi de
8h30 à 12h30
01 69 01 19 33

Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

Vivre Autrement

Quand ma tribune paraîtra, nous nous rendrons aux urnes : nous envoyons notre texte un mois avant qu'il ne soit publié dans la feuille du bois

Puissions nous être aussi nombreux que place de la République à défendre la Liberté, la Laïcité, la Fraternité et l'égalité. En ces temps où l'on peut être assassiné par un dessin, seule une mobilisation politique permet de dénoncer ces horribles pratiques. Votons afin de confirmer ces valeurs et ne laissons pas 60% de non expression. Ce score est le pourcentage d'abstention dans notre commune lors des dernières élections municipales.

Tous les candidats à l'élection départementale ne sont pas encore connus. Nous vous invitons à voter pour un candidat et une candidate de sensibilité de gauche mais aussi pour des candidats qui ne cumuleront pas des mandats.

Comme nous l'avons écrit dans notre article précédent, nous sommes contre le cumul. Il faut laisser émerger de nouveaux élus qui pourront consacrer tout leur temps à ce mandat de conseiller départemental. Je remercie Jérôme Caüet (notre actuel conseiller départemental qui, du fait du redécoupage, se présente sur le canton des Ulis) pour son écoute...
Texte limité conformément au règlement intérieur.

Bien cordialement.

Pour la liste Vivre Autrement,
Véronique Pujol



EDVDB

ENCORE UN PROJET BIEN MAITRISÉ... Comment exprimer aujourd'hui notre indignation ? En effet, pour justifier la création de son école à un coût exorbitant sur le site des Bartelottes, la municipalité décide de fermer les classes d'élémentaires aux Renondaines ainsi que deux classes à la maternelle Marie Curie et deux à l'élémentaire Ambroise Paré.

Que vont devenir les enfants scolarisés dans ces établissements et que va devenir à terme l'école des Renondaines, école de proximité à laquelle nous sommes tous attachés ?

De plus, et afin de motiver encore une fois son projet grandiloquent, la municipalité remet en cause la convention d'accueil signée avec la commune de Nozay. Surement dans le but d'exercer une pression sur les parents et pour renforcer les classes des Bartelottes.

Bien entendu, nous contestons le bien-fondé de ces délocalisations de classe. Le forcing est mis sur les parents qui n'auront pas d'autres choix, malgré leurs désaccords, que d'accepter la situation. Nous partageons leurs inquiétudes et nous nous associons aussi aux enseignants dont l'avenir risque d'être bouleversé.

Soyez assurés que nous restons vigilants sur l'évolution de cette situation.

Pour la liste EDVB,
Jocelyne Cloirec



Expression des conseillers de la majorité municipale

UCVB

L'année 2014 s'est achevée par un gros chantier : la mise en place du nouveau site internet de la ville. Nous avons réussi à obtenir un site plus clair, plus accessible et surtout la possibilité d'accéder à n'importe quelle information en trois clics de souris.

2015 commence à peine et voilà que deux nouveaux chantiers vont être initiés.

Le premier concerne le mobilier urbain dont l'appel d'offre public sera lancé après l'élaboration du cahier des charges prenant en compte les nouvelles directives d'affichage en zone urbaine. De nouveaux emplacements seront définis en fonction des points d'intérêts de la ville afin qu'un maximum d'administrés puisse être informés.

Le second chantier concerne les publications. A savoir principalement la Feuille du bois dont ce numéro-ci est le 100e depuis sa création. Ce journal mensuel permet de retrouver toutes les informations concernant les associations, la culture, le sport, la vie scolaire, les travaux, le budget... Il est un complément du site internet et constitue un lien important entre les habitants, les élus et la mairie.

Et tout cela sans oublier l'obligation de faire toujours mieux avec une baisse continue des budgets.

Pour la liste UCVB,
Dimitri Lavrentieff



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky Carré, Travaux, voirie, bâtiments publics, sécurité des bâtiments
Anne Berchon, Petite enfance et jeunesse
Frédéric Delattre, Educatif
Martine Peureux, Culture, associations culturelles, festivités et jumelage
Marcel Brun, Finances
Marie-Claude Mortier, Sports
Dimitri Lavrentieff, Communication, nouvelles technologies, liaison avec les habitants des quartiers
Marie-Claude Karnay, Solidarité et affaires sociales

Conseillers municipaux :

Michel Charlot, Urbanisme
Christelle Derchain, Environnement, cadre de vie, liaisons douces
Stéphanie Régnauld, Transports, covoiturage, restructuration du centre ville, accessibilité
Maurice Bourdy, Suivi technique des manifestations culturelles et sportives, cérémonies commémoratives, sécurité des bâtiments
Natacha Boullié, Relations avec les commerçants locaux et la chambre de commerce et d'industrie
Claude Lepetit, Affaires communales relatives à certaines missions financières

Catherine Jouan, Relations avec les bailleurs sociaux, instruction des demandes de logements aidés

Mohamed Osseni, Développement économique

Nicole Lebon, Emploi et insertion
Patrick Bourillon, Déploiement des manifestations culturelles et sportives

Eliane Ciret, Relations avec le CLIC, portage des repas, aide à domicile
Damien Couennaux, Performances énergétiques

Noëlle Michard, Relations avec les seniors, suivi des manifestations locales destinées aux seniors

Robert Arnould-Laurent, Très haut débit, système d'informations géographiques (SIG)

Sylvie lafrate, Mutualisation des services, optimisation des moyens dans le domaine des ressources humaines

Véronique Pujol
Micheline Gesbert
Reynald Blanchet
Arnaldo Giarmata
Jocelyne Cloirec

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Permanences

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous. **Mardi matin et jeudi matin.** CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35

Accueil, écoute et soutien des jeunes - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Contact : Inter'Val, 29 chemin des Berges, 01 64 49 00 76

Permanence de médiation - Information, écoute, orientation. **Mercredis 11 mars et 8 avril**, de 9h à 12h, à la mairie (place du Général de Gaulle). Sur rendez-vous : 01 64 49 59 40.

CPAM - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. Contact : 36 46

Caf - Evry (2, imp. du Télégraphe). Lundi de 9h à 16h, mardi de 8h à 16h, jeudi de 9h à 17h30. Autres jours sur rendez-vous. Tél. : 0 810 25 91 10

Accompagnement administratif et juridique - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79

Avocat - Consultation gratuite sur rendez-vous à la Maison de l'Avocat à Evry. Contact : 01 60 77 11 88

Notaire - Consultation gratuite, sur rendez-vous, par la chambre des notaires de l'Essonne. **Mardis 24 mars et 14 avril**, de 9h à 12h, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27

Députée

Nathalie Kosciusko-Morizet, députée de l'Essonne, reçoit sans rendez-vous tous les vendredis de 14h à 17h, et sur rendez-vous au 102 rue du Président François Mitterrand à Longjumeau (01 69 01 96 05)

Conseiller général

Jérôme Cauët, conseiller général du canton de Montlhéry, reçoit en mairie de Marcoussis, sur rendez-vous. Contacter le 01 60 91 90 05.

Ramassage des déchets

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Plastiques, emballages, cartons, papier** : mercredi
- **Verre** : lundi
- **Déchets végétaux** : lundi 6 avril (le matin uniquement car lundi de Pâques, sortir les sacs la veille au soir)
- **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
- **Déchèterie de Villejust** : du lundi au samedi de 9h à 17h45 sans interruption, le dimanche et certains jours fériés de 9h à 12h45. Tél. : 01 64 53 30 36 / 00

Contact : 09 67 00 49 92

Urgences

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00

Les transports en commun

- **Navette** : du mardi au samedi ; circulation en centre ville et vers les zones commerciales ; rejoint les lignes de bus DM 151, 152, 153.
- **Lignes de bus DM 151, 152, 153** : pour rejoindre les RER B et C.

Horaires et parcours : www.lavilledubois.fr > Côté pratique > Transports

Etat Civil

Bienvenue

07 janv. : Sara LU PASCOAL
18 janv. : Gaëlle LUNGUENGO WA LUNGUENGO
17 janv. : Éléna LAPERDRIX
05 fév. : Nathan NGUYEN

Félicitations

31 janv. : Cyrille KOEKENBIER et Hélène GUILLOTON
14 fév. : Mehdi CHAHIDI EL OUZZANI et Néfissa SEGOND
14 fév. : Thamer ZRIDET et Aurélie BLEUSE
21 fév. : Jean-Paul BROSSARD et Agnès GUINNEPAIN

Condoléances

23 janv. : Gérard DUPERRON
24 janv. : Bernard TOURNAIRE
03 fév. : Georges FESSARD
05 fév. : Anne GUICHARD
05 fév. : Julien RAVENNE
05 fév. : Marie-Louise PAUGAM veuve GRAFF
06 fév. : Marguerite BOUDON veuve CANET
22 fév. : Suzanne FOULADOUX veuve DELARMEAUX

Décès de Gérard DUPERRON

Gérard Duperron nous a quittés le 23 janvier dernier après avoir lutté courageusement contre la maladie. Né en 1942, il fut conseiller municipal de Jean-Pierre Meur de 1995 à 2001 mais également très investi dans la vie associative Urbisylvaine à travers sa passion : la philatélie.



Pour + d'infos : reportez-vous au guide de la ville disponible dans les accueils municipaux, au Syndicat d'Initiative, ou consultable sur www.lavilledubois.fr [Les publications]



**Vendredi 13 mars,
à partir de 9h45**

Carnaval de la petite enfance

Rendez-vous place de la Mairie
Contact : 01 69 63 32 77



Samedi 14 mars, à partir de 14h

Carnaval de Bineau

De l'Escale à la place Beaulieu
Programme complet page 13.
Contact : service Culturel,
01 64 49 55 40

Samedi 14 mars, de 9h à 12h

Permanence Espace Info Energie

Services techniques
20 rue Ambroise Paré

Conseils gratuits pour réaliser des économies d'énergie dans votre logement.
01 64 49 56 80

Samedi 14 mars, de 14h à 17h

Stage de danse orientale

Halle des sports de Nozay

Par l'association Renaissance et Culture
Rens. : 06 28 05 04 56 ou
rcnozayvdb@yahoo.fr

Jeudi 19 mars, 18h30

Commémoration du 19 mars 1962

Départ place du Général de Gaulle

Cérémonie commémorative de la proclamation du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie.

Formation du cortège devant la mairie puis défilé jusqu'au square du 19 mars 1962 pour le dépôt des gerbes.

Samedi 21 mars, 15h

Projection-débat Mozaïq

Salle H.G. Adam, Escale

Projection du film "Une école sur le toit du monde" de Christophe Ramage suivie d'un débat sur la place des enfants selon les cultures (le goûter est offert).

Entrée libre



Dimanches 22 et 29 mars

Elections départementales

Rendez-vous dans l'isoloir pour élire vos futurs conseillers départementaux. Attention, nouveau mode de scrutin (scrutin majoritaire binominal, une femme et un homme, à deux tours) et nouveau canton (La Ville du Bois appartient désormais au canton de Longjumeau).

Samedi 28 mars, de 13h30 à 15h30

Stage de danses de salon

Escale

Par l'association Renaissance et Culture
Rens. : 06 28 05 04 56 ou
rcnozayvdb@yahoo.fr

Du 28 mars au 22 avril

Exposition MANGA

Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)



Avril en bref

9 avril : stand "Maîtrise de l'énergie" au CCAS

Du 10 au 12 avril : Rencontres du Jazz à l'Escale

14 avril : Rencontres Secours Catholique à la Paroisse Saint-Fiacre

20 avril : atelier de dessin manga à la bibliothèque

29 avril : spectacle "Comptines et randonnées de printemps" à la bibliothèque

Randonnées 10km

par l'association Renaissance et Culture

Les dimanches 15 et 29 mars

RDV sur le parking de la mairie de Nozay

à 8h45 pour un départ à 9h00

Participation de 2€ pour les non-adhérents

Rens. : 01 64 49 06 02